



Serge Agro, l'un des deux formateurs à la conduite de l'association, ici dans la salle de cours, réplique miniature d'une « vraie » auto-école.

L'auto-école «sans enseigne» de l'association La Sauvegarde

L'association La Sauvegarde a mis sur pied un service d'auto-école dédié aux publics en difficultés sociales ou en situation de handicap. Un suivi «sur mesure».

C'est une auto-école d'un genre particulier que nulle enseigne ne signale, et où l'on n'entre pas par hasard : « Tous ceux qui poussent la porte sont accompagnés par quelqu'un », explique Nicolas Ambal, le directeur du service Mobilité de l'association La Sauvegarde. Non pas qu'on leur tienne la main au sens propre : ils sont orientés vers ce tout nouveau service

par des « prescripteurs » officiels – par exemple l’ALGEEI pour les personnes en situation de handicap. « Nous avons un agrément spécifique délivré par la préfecture, qui nous permet d’accueillir les personnes sous conditions : ce sont des bénéficiaires de dispositifs d’insertion sociale, des gens en situation de marginalité ou faisant l’objet d’une prise en charge par l’aide sociale », détaille Nicolas Ambal. Ce service, qui était d’abord un dispositif expérimental, est désormais pérenne, avec deux enseignants de conduite diplômés, un travailleur social et une secrétaire, tous deux à mi-temps. L’auto-école délivre le permis B mais aussi le permis AM option quadricycle (1).

« On est beaucoup plus proches des candidats »

Une innovation qui répond à un besoin évident : « Les publics que nous recevons ici ont des problèmes d’attention ou de concentration, il faut donc une pédagogie adaptée », poursuit Nicolas Ambal. Guillaume, 42 ans, l’un des deux « profs » de conduite maison, qui a « tourné » dans nombre d’écoles de conduite de l’Agenais, confirme : « Là, on est vraiment sur du suivi personnalisé, et pas dans une logique de rendement. Pour nous [lui et son collègue Serge, 43 ans, dont c’est le premier poste], c’est enrichissant car c’est vraiment une autre approche de la relation avec les candidats, on est beaucoup plus proches ». Des élèves qui sont huit maximum par cours, souvent moins, et auxquels est réservée cette pièce qui semble une réplique miniature d’une « vraie » auto-école. Sachant que le maître-mot, ici, c’est le temps : « S’il faut étaler les leçons de code sur un an, au lieu de 6 mois dans une auto-école lambda, ce n’est pas un problème ». Ainsi pour la conduite, c’est 25 heures minimum, et bien plus si nécessaire. Du sur-mesure, quoi, l’objectif étant de former à la conduite « une soixantaine de personnes » par an. Sachant que le service mobilité de La Sauvegarde propose aussi d’autres types de prestations, comme l’actualisation au code ou la sensibilisation au risque routier pour les seniors, avec des interventions en zones rurales, comme dernièrement à Villeréal ou à Monflanquin.

1) Celui qui permet de conduire les fameuses « voitures sans permis »... à l’intitulé trompeur, puisque le précieux sésame est obligatoire pour toutes les personnes nées après 1988.

Michel Amigues